

TABLEAU SYNOPTIQUE

MISE À JOUR : DÉCEMBRE 2021

PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

MINISTÈRE DE LA FAMILLE

MISSION

Contribuer à la vitalité et au développement du Québec en favorisant l'épanouissement des familles et le développement du plein potentiel des enfants.

VISION

Être l'organisation de référence en matière d'épanouissement des familles et de développement des enfants au Québec, reconnue comme un employeur de choix, pour l'excellence de son expérience client et pour sa performance.

VALEURS

Rigueur
Excellence
Engagement
Collaboration

Enjeu 1 : Une intervention axée sur le développement des enfants

Orientation 1 : Agir tôt et de manière concertée pour donner la chance à tous les enfants de développer leur plein potentiel

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
1.1 Rehausser la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance	1 Taux de réussite des services de garde éducatifs à l'enfance à l'évaluation de la qualité éducative	75 %	77 %	79 %	82 %
1.2 Diminuer la proportion d'enfants de moins de 5 ans ne fréquentant ni le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance ni le réseau préscolaire	2 Proportion des enfants de 1 à 4 ans qui ne fréquentent ni le réseau des SGEE reconnus, ni le réseau préscolaire* Mesure de départ : 27 % en 2019-2020	-*	27 %*	Diminution de 1 point de pourcentage (%) par rapport à 2020-2021*	Diminution de 1 point de pourcentage (%) par rapport à 2021-2022*
1.3 Améliorer l'accès aux centres de pédiatrie sociale en communauté	3 Taux d'augmentation du nombre d'enfants qui ont bénéficié des services d'un centre de pédiatrie sociale en communauté Mesure de départ : 8 792 enfants en 2018-2019	+ 10 % par rapport à 2018-2019	+ 19 % par rapport à 2018-2019	+ 31 % par rapport à 2018-2019	+ 36 % par rapport à 2018-2019**
1.4 Améliorer l'adéquation entre l'offre de places en services de garde éducatifs à l'enfance et les besoins des parents	4 Pourcentage de territoires de bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial dont la projection de l'offre répond à la demande** Mesure de départ : 50 % au 31 août 2021**	-	-	75 %**	80 %**
	5 Nombre de places subventionnées en installation créées**	-	-	5 000**	10 500**

Enjeu 2 : Une intervention publique adaptée aux réalités familiales

Orientation 2 : Soutenir le développement de milieux de vie et d'environnements favorables à l'épanouissement des familles

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
2.1 Soutenir le développement de politiques familiales municipales	6 Taux de municipalités et de MRC impliquées dans une démarche de PFM Mesure de départ : 74 % en 2018-2019	74 %	74 %*	75 %	76 %
2.2 Favoriser la conciliation famille-travail auprès des organisations et des entreprises partenaires	7 Pourcentage d'augmentation du nombre d'organisations ou d'entreprises qui adhèrent aux mesures soutenues par le Ministère Mesure de départ : 156 organisations et entreprises en 2018-2019	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 15 % par rapport à 2018-2019	+ 20 % par rapport à 2018-2019	+ 23 % par rapport à 2018-2019
2.3 Accroître le soutien au bénéfice des enfants handicapés	8 Taux d'augmentation du soutien reçu par les enfants handicapés et leur famille Mesure de départ : 50 358 soutien en 2017-2018	+ 5 % en 2018-2019 par rapport à 2017-2018	+ 10 % en 2019-2020 par rapport à 2017-2018	+ 13 % en 2020-2021 par rapport à 2017-2018	+ 16 % en 2021-2022 par rapport à 2017-2018

Enjeu 3 : Une organisation performante au service des clientèles

Orientation 3 : Améliorer l'expérience client

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
3.1 Augmenter le degré de satisfaction des clientèles à l'égard des services rendus par le Ministère	9 Taux de satisfaction des clientèles envers les services reçus Mesure de départ : 83 % en 2018-2019	83 %	Au moins 80 %*	84,5 %	85 %
3.2 Impliquer la clientèle dans l'amélioration des services offerts en mode numérique	10 Pourcentage des services qui ont été améliorés sur la base de l'expérience client	Plan d'action approuvé	50 %	60 %	75 %

* Ces éléments ont été modifiés en janvier 2021 pour tenir compte des effets de la pandémie. Pour plus de détails, veuillez vous référer au plan stratégique complet.

** Ces éléments ont été modifiés en décembre 2021 afin de tenir compte des effets de la pandémie et des nouveaux engagements du Ministère en matière de création de places subventionnées en SGEE. Pour plus de détails, veuillez vous référer au plan stratégique complet.